

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 25

Annonce No 20-96932

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Besançon.
Correspondant : Mme VIGNOT Anne, Maire, service Formation, 2, rue Mégevand 25034 Besançon Cedex, tél. : 03-81-61-50-50, télécopieur : 03-81-61-50-99, courriel : besancon@besancon.fr adresse internet : <http://www.besancon.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : formations BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) pour les animateurs périscolaires de la ville de Besançon.

Catégorie de services : 24.

Lieu d'exécution : Besançon.

Code NUTS : FRC21.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
Nombre de participants à l'accord-cadre envisagé : 3.
Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).
Valeur maximum estimée (H.T.) : 60 000 euros.

Caractéristiques principales :

Accord-Cadre à bons de commandes attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres)

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : l'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à un. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r octobre 2020.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prestations réglées par des prix unitaires. Prix révisables. Délai global de paiement : 30 jours. Financement par ressources propres.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le

candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- méthodologie de réalisation de la prestation : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 septembre 2020, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur www.marchessecurises.fr. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La présente consultation fait suite à une consultation déclarée sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 juillet 2020.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex, tél. : 03-81-82-60-00, courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, télécopieur : 03-81-82-60-01 adresse internet :

<http://besancon.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (art L.551-1 et suivants du C.J.A. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices); référé contractuel (art L.551-13 et suivants du C.J.A) ; recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-Et-Garonne", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

Mots descripteurs : Formation.
